

Exercer le métier de Professeur documentaliste

**Bilan de rentrée : échanges sur les situations locales
et l'actualité de la profession**

**Réflexion sur les revendications de la profession :
Quels mandats porter pour le prochain congrès
national du SNES-FSU ?**

**Toute autre question que vous souhaiteriez
aborder**

Animé par :

- **Alice Petit** secrétaire académique du SNES-FSU

Comment s'inscrire :

- Demande d'autorisation d'absence à faire au moins un mois avant la date de tenue du stage et à déposer au chef d'établissement (voir modèle sur notre site : <https://reims.snes.edu/-Stage-2020-2021-.html>)

ET

- Auprès du SNES par mail (s3rei@snes.edu), téléphone (03.26.88.52.66 – du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30) ou directement sur notre site <https://reims.snes.edu/-Stage-2020-2021-.html> en **précisant si vous souhaitez ou non déjeuner au SNES (participation 8€)**

**VOUS POUVEZ Y ASSISTER DE DROIT SANS
PERTE DE SALAIRE** ni récupération si vous faites
la demande d'autorisation d'absence un mois avant
la date de stage, et ce jusque 12 jours par an.

Attention inscription : jauge limitée à 25 personnes